



Périgueux, le 11 Juin 2019

Chers Parents adhérents ou futurs adhérents FCPE,

Nous vous informons que pour la rentrée 2019-2020, les 2<sup>ndes</sup> et 1<sup>ères</sup> ne bénéficieront plus de la Bourse Aux Livres telle qu'elle existait.

Suite à la réforme et donc au changement de programme scolaire, les livres seront pris en charge par la Région Nouvelle Aquitaine selon des modalités qui restent à venir : inscription obligatoire sur une plateforme début septembre 2019...

**De ce fait, tous les livres de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> ne seront pas repris, ni remboursés par la FCPE car ils n'auront plus cours l'année prochaine.**

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire au :

06 31 00 78 64

[fcpebdb@gmail.com](mailto:fcpebdb@gmail.com)